

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02969

Numéro SIREN : 839 354 040

Nom ou dénomination : 2HPAINS

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001287



IDENTIFICATION

M HOSNI TAREK

A COMPLETER

A COMPLETER

N° d'adhérent : 20190980144646

Pour le compte de :

SAS 2HPAINS

6 RUE MIMI PINSON

69100 VILLEURBANNE

N° SIREN : 839 354 040

Période déclarée : Année 2022

Date limite de dépôt : 18/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° ANNEXLIB01 (applicable à compter du 31/12/2005)

ceci a été en forme
et vérifié par la DGF

Neve MATHIE Bior

SAS 2H Pains

6 Rue Mimi pinson

69100 VILLEURBANNE

SIRET : 839 354 040 R.C.S LYON



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

6 RUE MIMI PINSON

Code postal

69100

Ville

VILLEURBANNE

Pays

FRANCE

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

40 114

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations financières (1)	8 000		8 000
TOTAL I (5)	8 000		8 000
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	32 326		32 326
Créances autres (3)	67 281		67 281
Disponibilités	2 847		2 847
TOTAL II	102 454		102 454
TOTAL GENERAL (I + II)	110 454		110 454

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Report à nouveau	7 743
Résultat de l'exercice	16 853
TOTAL I	25 596
2 - Provisions pour risques et charges	
TOTAL II	40 000
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	14 997
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	22 440
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	7 421
TOTAL III	44 858
TOTAL GENERAL (I + II + III)	110 454

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

(4) Dont dettes à plus d'un an

14 997

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	273 345
			273 345
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (<i>y compris droits de douane</i>)			105 608
Achats de matières premières et autres approvisionnements (<i>y compris droits de douane</i>)			25 653
Autres charges externes			42 781
Impôts, taxes et versements assimilés			620
			620
Rémunérations du personnel			43 714
Charges sociales			5 428
Dotations aux provisions			30 000
Total des charges d'exploitation (II)			253 804
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			19 541
Produits et charges divers			67
Charges financières (V)			
Impôts sur les bénéfices (VII)			2 931
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			16 543

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	16 543	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	16 543	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	16 543	

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Autres	8 000			8 000	
TOTAL rubrique I	8 000			8 000	

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficit reportables – Divers

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

1 - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
1.2 Provisions pour risques et charges	10 000	30 000		40 000
TOTAL	10 000	30 000		40 000

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	15 034
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	13 372

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	2,50
Effectifs affectés à l'activité artisanale	2,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	273 345
TOTAL 1	273 345

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	131 261
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	12 455
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	30 236
TOTAL 3	173 952

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	99 393
---	--------



Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

500

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR			
	Nom et prénom	HOSNI TAREK	Nom marital		
	Nombre de parts ou d'actions	499	Pourcentage de détention	99,00%	
	Date de naissance	28/12/1976	Pays de naissance	TUNISIE	
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	JERISSA	
	Numéro, type et nom de voie	72A rue des Collonges			
	Code postal	69230	Ville	ST GENIS LAVAL	
	Pays	FRANCE			
2	Titre	MADAME			
	Nom et prénom	POISOT ANNIE	Nom marital	MATHY POISOT	
	Nombre de parts ou d'actions	1	Pourcentage de détention	1,00%	
	Date de naissance	16/12/1946	Pays de naissance	FRANCE	
	Code postal de naissance	21000	Commune de naissance	DIJON	
	Numéro, type et nom de voie	49 RUE FANJAT			
	Code postal	69420	Ville	CONDRIEU	
	Pays	FRANCE			



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Annexe libre

CORRESPONDANCE

NOUS AVONS PROVISIONNE 30000 EUROS AFIN DE FINANCER NOTRE NOUVELLE INSTALLATION BUREAU ET ATELIER

RAPPORT DE GESTION

SUR OPÉRATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2022

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportant aucune modification, en ce qui concerne la présentation des comptes et méthodes d'évaluations.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social, les produits d'exploitations se sont élevés à 273 345 euros.

Les charges d'exploitations sont de 223 804 euros.

Compte tenu de toutes les charges prises en compte nous obtenons un bénéfice de 19 541 euros
et une provision pour charge de 30 000 euros

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS avant LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Stabilisation et fidélisation de la clientèle

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous les impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 16 543 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Présidente pour l'exercice écoulé.

*La Présidente
Marie MARTIN*

SAS 2H Pains
6 Rue Mimi pinson
69100 VILLEURBANNE
SIRET : 839 354 040 R.C.S LYON

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 26 juillet 2023

Le 26 juillet 2023 à 11 heures les actionnaires de la société ZHPAINS société par actions simplifiée au capital de 1000 Euros, dont le siège social est situé à VILLEURBANNE 69100 -6 rue MIMI PINSON immatriculée au RCS de LYON sous le numéro SIREN 839354040, se sont réunis à au siège de la société sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 6 mai 2019

Il a été établie une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Mme POISOT ANNIE présidente de la société M. HOSNI Tarek accepte la fonction de secrétaire

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires, représentant 1000 actions composant le capital social, sont présents

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TH

AP

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En l'absence de distribution d'un dividende, i:

En conséquence, les *bénéfices* de l'exercice, qui se montent à 16 853 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

- report à nouveau : 16 853 euros ;

Troisième résolution

la réserve légale de 235 euros n'ayant pas été reportée elle sera reportée sur l'exercice 2023 augmentée de 1685 euros ces sommes seront déduites du report à nouveau .

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à *l'unanimité*

Cinquième résolution

Le déménagement de la société est approuvé le siège social sera déplacé à VAULX EN VELIN – 69120 3 RUE GASTON MONMOUSSEAU le 1 septembre 2023

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 16 des statuts, par ANNIE POISOT et HOSNI TAREK pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures


La Présidente
ANNIE POISOT

le secrétaire de séance
HOSNI TAREK



FEUILLE DE PRÉSENCE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 juillet 2023

ASSOCIES Prénoms Noms Adresse	PARTS Nombre	Voix Nombre	Mandataire Prénoms Noms	Signature
Monsieur HOSNI TAREK Rue des Collonges 69230-ST GENIS LAVAL	999	999		
Madame MATHYPOISOT Annie 49 RUE FANJAT 69420 CONDRIEU	1	1		